

Les ministères abusifs qui se prolongent...

Introduction

La vie chrétienne est un apprentissage de tous les jours, nous faisons tous des erreurs, nous avons des moments de doute, parfois des angoisses, des colères, des moments d'extase et des périodes de joie paisible...

Pour reprendre une expression bien connue, la vie chrétienne n'est pas un « long fleuve tranquille »...mais elle est passionnante !

La vie avec le Seigneur est faite d'étapes, car nous sommes appelés à apprendre à mieux connaître notre Père et aussi réaliser des œuvres préparées d'avance pour chacun. Parfois il y a des temps d'arrêt pour contempler Son œuvre et réfléchir.

Notre couple a été témoin de nombreuses expériences difficiles à cause de graves dysfonctionnements dans les églises. Un peu comme si le Seigneur avait voulu nous montrer un certain état des lieux et nous faire ressentir sa douleur.

Bien entendu, nous avons été blessés et secoués par certains comportements, mais surtout affligés de la souffrance de tellement de brebis !

Cependant, le Seigneur nous a conduits à réellement pardonner à ces personnes, car si tel n'était pas le cas, nous aurions quitté le Seigneur depuis bien longtemps, mais nous sommes en paix.

Cette étude est destinée à toutes celles et ceux qui ont été blessés, parfois détruits par de mauvais serviteurs qui continuent leurs méfaits. Qu'ils (elles) puissent choisir de leur pardonner et retrouver la confiance dans le Père céleste qui n'abandonne pas ses brebis et rendra justice.

Jér 8/6 : Je suis attentif, et j'écoute: Ils ne parlent pas comme ils devraient; **Aucun ne se repent de sa méchanceté, Et ne dit: Qu'ai-je fait ?** Tous reprennent leur course, comme un cheval qui s'élance au combat.

La royauté en Israël

Les désirs de royauté en Israël



La question de la royauté en Israël est importante, car ce peuple a été mis à part et, son véritable Roi est l'Eternel.

Mais nous savons qu'Israël était « tenté » de se comporter comme les autres nations qui avaient toutes un roi.

La première tentative pour désigner un « roi » en Israël fut faite au temps de Gédéon. Celui-ci avait tué de ses mains les deux rois de Madian et il aurait pu prendre le titre de « roi d'Israël », car à l'époque un roi ne pouvait être tué que par son égal, mais il a refusé :

Juges 6/22-23 : Les hommes d'Israël dirent à Gédéon: **Domine sur nous**, et toi, et ton fils, et le fils de ton fils, car tu nous as délivrés de la main de Madian. ²³ Gédéon leur dit: Je ne dominerai point sur vous, et mes fils ne domineront point sur vous; **c'est l'Eternel qui dominera sur vous.**

Après la mort de Gédéon, la tentative suivante fut faite par l'un de ses fils, Abimélek, qui se fit proclamer roi de Sichem, après avoir massacré 70 fils de Gédéon (Juges 9/5) :

Juges 9/6 : Tous les habitants de Sichem et toute la maison de Millo se rassemblèrent; ils vinrent, et proclamèrent roi Abimélek, près du chêne planté dans Sichem.

Le règne d'Abimélek fut une catastrophe, à l'image de celui de l'anti Mashiah. (Voir l'étude : Abimélek fils de Gédéon image de l'anti Mashiah)

Une période de décadence spirituelle

Il a fallu attendre la vieillesse de Samuel pour que le peuple insiste dans son désir d'être comme les autres nations et que l'Eternel accepte, à contre cœur, de désigner un roi en Israël.

Notez que cette période était spirituellement lamentable, pour le comprendre il suffit d'examiner la transmission spirituelle à la génération suivante. Quand le peuple de Dieu ne sait plus transmettre la foi et la crainte de l'Eternel à sa descendance, alors sa décadence spirituelle est très grave. Déjà, nous lisons :

1 Sam 3/1 : Le jeune Samuel était au service de l'Eternel devant Eli. **La parole de l'Eternel était rare en ce temps-là,** les visions n'étaient pas fréquentes.

Le grand sacrificateur de l'époque était Eli, dont il nous est dit que les fils étaient abominables :

1 Sam 2/22-24 : Eli était fort âgé et il apprit comment ses fils agissaient à l'égard de tout Israël; **il apprit aussi qu'ils couchaient avec les femmes qui s'assemblaient à l'entrée de la tente d'assignation.** ²³ Il leur dit: Pourquoi faites-vous de telles choses ? Car j'apprends de tout le peuple vos mauvaises actions. ²⁴ Non, mes enfants, ce que j'entends dire n'est pas bon; vous faites pécher le peuple de l'Eternel.

Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'Eli va découvrir ce que font ses fils dans leur ministère, par les « bruits de couloir », disons « les réseaux sociaux » de l'époque. Tout ce qu'il trouve à dire est du genre : « ce n'est pas bien, ce que vous faites.... » ! Réaction incroyablement molle, il n'est même pas en colère, il n'a aucune autorité !

Samuel non plus n'a pas su transmettre la crainte de l'Eternel à ses fils, nous lisons :

1 Sam 8/1-3 : Lorsque Samuel devint vieux, il établit ses fils juges sur Israël. ² Son fils premier-né se nommait Joël, et le second Abija; ils étaient juges à Beer-Schéba. ³ Les fils de Samuel ne marchèrent point sur ses traces; ils se livraient à la cupidité, recevaient des présents, et violaient la justice.

Comment se fait-il qu'ils en soient arrivés là ? Toujours est-il que c'est à cause de cela que le peuple a réclamé un roi....

1 Sam 8/4-7 : Tous les anciens d'Israël s'assemblèrent, et vinrent auprès de Samuel à Rama. ⁵ Ils lui dirent: Voici, tu es vieux, et tes fils ne marchent point sur tes traces; maintenant, établis sur nous un roi pour nous juger, comme il y en a chez toutes les nations. ⁶ Samuel vit avec déplaisir qu'ils disaient: Donne-nous un roi pour nous juger. Et Samuel pria l'Eternel. ⁷ L'Eternel dit à Samuel: Ecoute la voix du peuple dans tout ce qu'il te dira; car ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est moi qu'ils rejettent, afin que je ne règne plus sur eux.

Nous voyons que pour la première fois, l'Eternel donne, à contre cœur, son accord pour la royauté en Israël. C'était évidemment la seule condition pour que cela soit possible : le peuple et l'Eternel étaient « d'accord » sur la question !

L'Eternel avait prévu ces choses...

Bien entendu, l'Eternel savait qu'un jour Israël réclamerait un roi et il en avait établi les règles, pour que cette royauté puisse résister :

Deut 17/14-20 : Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, lorsque tu le posséderas, que tu y auras établi ta demeure, et que tu diras: Je veux mettre un roi sur moi, comme toutes les nations qui m'entourent, - ¹⁵ **tu mettras sur toi un roi que choisira l'Eternel, ton Dieu**, tu prendras un roi du milieu de tes frères, tu ne pourras pas te donner un étranger, qui ne soit pas ton frère. ¹⁶ Mais qu'il n'ait pas un grand nombre de chevaux; et qu'il ne ramène pas le peuple en Egypte pour avoir beaucoup de chevaux; car l'Eternel vous a dit: Vous ne retournerez plus par ce chemin-là. ¹⁷ Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes, afin que son cœur ne se détourne point; et qu'il ne fasse pas de grands amas d'argent et d'or. ¹⁸ Quand il s'assiéra sur le trône de son royaume, **il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs**, les Lévités. ¹⁹ Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Eternel, son Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances; ²⁰ afin que son cœur ne

s'éleve point au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne de ces commandements ni à droite ni à gauche; afin qu'il prolonge ses jours dans son royaume, lui et ses enfants, au milieu d'Israël.

Bien avant que Moïse fasse le long discours du Deutéronome, Jacob avait prophétisé sur ses fils et, sur Juda il avait dit :

Gen 49/10 : **Le sceptre ne s'éloignera point de Juda**, Ni le bâton souverain d'entre ses pieds, Jusqu'à ce que vienne le Schilo, Et que les peuples lui obéissent.

Il était donc clair que, s'il devait y avoir un roi, celui-ci serait de la tribu de Juda. Or, le premier roi, choisi par l'Eternel, fut Saül de la tribu de Benjamin !

La malédiction des unions illicites

Pourquoi l'Eternel n'a-t-il pas choisi tout de suite David, de la tribu de Juda, pour être roi ? Tout simplement parce David est né 10 ans après le début du règne de Saül. Pour rappel, David a commencé son règne âgé de 30 ans à la mort de Saül, et il a régné 40 ans (2 Sam 2/4-5 et 5/4).

Alors pourquoi ne pas choisir un homme mûr de la tribu de Juda ? La réponse est à chercher dans l'histoire de Juda lui-même (Voir Gen 38).

Souvenons-nous de ce que Juda, fils de Jacob, a fait durant sa vie. Il avait trois fils d'une femme Cananéenne, dont l'aîné Er était méchant et mourut de la main de l'Eternel. Le second Onan ne voulait pas avoir d'enfant, il mourut également de la même main.

Pour avoir une descendance, il fallait attendre que le 3^{ème} fils, Schéla soit suffisamment grand pour épouser Tamar, la veuve de Er, et lui faire un enfant. Mais ce mariage n'eut jamais lieu, car Schéla n'en voulait pas.

Juda ne pouvait plus avoir d'enfant avec sa femme, car elle mourut à son tour. Et Tamar, voyant cela, s'est déguisé en prostituée. Juda alla vers elle sans le savoir et elle fut enceinte de jumeaux dont l'aîné fut Perets et le second Zérach.



Ainsi, la descendance de Juda venait de cette union illicite, entre Juda et sa belle fille Tamar. (Lév 18/15)

Plus tard, lorsque Moïse va proclamer les lois de la Torah, nous trouvons celle-ci :

Deut 23/2 : Celui qui est issu d'une union illicite n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel; même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Eternel.

C'était un grand problème pour la tribu de Juda, car elle était sous le coup de cette loi spirituelle, qui d'une certaine façon l'empêchait d'accéder à la royauté. C'est sans doute l'une des raisons qui ont conduit l'Eternel à choisir un fils de Benjamin comme roi.

La grâce faite à David

Avant d'approfondir la question de la royauté de Saül, il est bon d'examiner la généalogie de David donnée dans 1 Chr 2/3-15. La succession des noms depuis Juda jusqu'à David est la suivante :

Juda – Perets – Hetsrom – Ram – Amminadab – Nachschon – Salma – Boaz – Obed – Isaï – David !

David est donc le 10^{ème} dans la succession, le 11^{ème} si l'on compte Juda. Ainsi, l'Eternel, lorsqu'il désignera David pour être oint, fait une grâce sur la maison de Juda.

Le choix de Saül, le Benjamite

Quand le peuple réclame un roi, l'Eternel n'avait pas en vue de choisir l'un des frères de David, dans l'attente il s'est tourné vers un Benjamite.

Rappelons que Benjamin est le seul fils de Jacob qui soit né en terre sainte. Plus tard, les tribus de Juda et Benjamin auront une frontière commune qui traversera le mont du temple. Le « fils de ma droite » était donc un bon choix.

Saül, un grand bel homme, humble et oint

1 Sam 9/1-2 : Il y avait un homme de Benjamin, nommé Kis, fils d'Abiel, fils de Tseror, fils de Becorath, fils d'Aphiach, fils d'un Benjamite. C'était un homme fort et vaillant. **2** Il avait un fils du nom de Saül, jeune et beau, plus beau qu'aucun des enfants d'Israël, et les dépassant tous de la tête.

1 Sam 9/21 : Saül répondit: Ne suis-je pas Benjamite, de l'une des plus petites tribus d'Israël ? Et ma famille n'est-elle pas la moindre de toutes les familles de la tribu de Benjamin ? Pourquoi donc me parles-tu de la sorte ?

Le choix de l'Eternel devait vraiment satisfaire les désirs du peuple. Mais, notez à quel point la différence est frappante avec un autre personnage :

Es 53/1-3 : Qui a cru à ce qui nous était annoncé? **Qui a reconnu le bras de l'Eternel ?** **2** Il s'est élevé devant lui comme une faible plante, Comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée; Il n'avait ni beauté, ni éclat pour attirer nos regards, Et son aspect n'avait rien pour nous plaire. **3** Méprisé et abandonné des hommes, Homme de douleur et

habitué à la souffrance, Semblable à celui dont on détourne le visage, Nous l'avons dédaigné, nous n'avons fait de lui aucun cas.

Peu importe l'aspect extérieur de l'homme, Saül a été choisi par l'Eternel pour être le 1^{er} roi d'Israël et Samuel l'a oint à la demande de l'Eternel :

1 Sam 10/1 : Samuel prit une fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül. Il le baisa, et dit: **L'Eternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois le chef de son héritage ?**

Et la royauté de Saül fut reconnue publiquement par tout le peuple :

1 Sam 11/15 : **Tout le peuple se rendit à Guilgal, et ils établirent Saül pour roi, devant l'Eternel, à Guilgal.** Là, ils offrirent des sacrifices d'actions de grâces devant l'Eternel; et là, Saül et tous les hommes d'Israël se livrèrent à de grandes réjouissances.



Tableau de Rembrandt :
Saül écoutant David
jouer de la harpe.

La faute de Saül

En Israël, il y a une règle absolue qu'il faut toujours respecter : la séparation des pouvoirs politique et religieux. Cette règle sera en vigueur jusqu'à ce que Yeshoua HaMashiah revienne, il sera alors Roi et Sacrificateur, selon l'ordre de Malki-tsedek (Roi de Justice).

Lorsque le Seigneur désigne un serviteur à un poste important, il teste assez rapidement celui-ci pour voir comment il se comporte. Le test pour Saül est arrivé après un peu plus de deux ans de règne.

1 Sam 13/1 : Saül était âgé de... ans, lorsqu'il devint roi, et il avait déjà régné deux ans sur Israël.

Le début du règne était bon, ce qui a entraîné que Samuel a déposé sa fonction de juge (gouverneur) en Israël, **Saül était donc seul à incarner le pouvoir politique.** Il a mené des batailles victorieuses contre les ennemis d'Israël, mais à un moment donné le test fut enclenché.

1 Sam 14/47-48 : Après que Saül eut pris possession de la royauté sur Israël, il fit de tous côtés la guerre à tous ses ennemis, à Moab, aux enfants d'Ammon, à Edom, aux rois de Tsoba, et aux Philistins; et **partout où il se tournait, il était vainqueur.** ⁴⁸ Il manifesta sa force, battit Amalek, et délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.

Ce test, voulu par l'Éternel, fut d'attendre la venue de Samuel pour l'holocauste dans un moment critique d'insécurité, tout le monde tremblait car Israël était cerné de toutes parts par les Philistins :

1 Sam 13/8-11 : Il attendit sept jours, selon le terme fixé par Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Guilgal, et le peuple se dispersait loin de Saül. ⁹ Alors Saül dit: Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces. **Et il offrit l'holocauste.** ¹⁰ Comme il achevait d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva, et Saül sortit au-devant de lui pour le saluer.

La plus grande faute de Saül est d'avoir pris les deux pouvoirs en Israël. On peut ajouter à cela d'autres fautes, comme de s'être emparé de butins dévoués par interdit et le fait de ne pas avoir exécuté Agag, le roi d'Amalek, dont la descendance ne sera pas détruite, et qui se retrouvera plus tard en la personne d'Haman l'Agaguite, dans l'histoire d'Esther. (Esther 3/1)

Ajoutons que « pris en flagrant délit » par Samuel, le roi Saül a fait semblant de se repentir, mais ce qu'il voulait sauver par-dessus tout, c'était son honneur !

1 Sam 15/30 : Saül dit encore: **J'ai péché ! Maintenant, je te prie, honore-moi en présence des anciens de mon peuple et en présence d'Israël;**

La destitution de Saül

Cette destitution est un modèle du genre et nous pouvons en tirer des leçons pour notre temps. Comment s'est-elle déroulée ?

Dieu fait connaître sa décision à Samuel

1 Sam 15/10-11 : L'Éternel adressa la parole à Samuel, et lui dit: ¹¹ **Je me repens d'avoir établi Saül pour roi,** car il se détourne de moi et il n'observe point mes paroles. Samuel fut irrité, et il cria à l'Éternel toute la nuit.

Nous constatons qu'à un moment donné, la décision de l'Éternel est prise de façon **irrévocable** et que les supplications de Samuel n'y ont rien changé.

Le prophète fait connaître la décision à Saül

Après avoir expliqué les fautes graves au roi, Samuel annonce la sentence à Saül :

1 Sam 15/26 : Samuel dit à Saül: Je ne retournerai point avec toi; car **tu as rejeté la parole de l'Éternel, et l'Éternel te rejette, afin que tu ne sois plus roi sur Israël.**

Saül s'accroche et s'enfonce

1 Sam 15/27-28 : Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül le saisit par **le pan de son manteau, qui se déchira.** ²⁸ Samuel lui dit: **L'Éternel déchire aujourd'hui de**

dessus toi la royauté d'Israël, et il la donne à un autre, qui est meilleur que toi.

En déchirant le manteau de Samuel, Saül refuse la parole donnée comme étant une véritable parole de Dieu, il rejette la fonction et l'autorité du prophète. Puis, il veut sauver les apparences...

Saül sauve les apparences



1 Sam 15/30-31 : Saül dit encore: J'ai péché! Maintenant, **je te prie, honore-moi** en présence des anciens de mon peuple et en présence d'Israël; reviens avec moi, et je me prosternerai devant l'Éternel, ton Dieu. ³¹ **Samuel retourna et suivit Saül, et Saül se prosterna devant l'Éternel.**

Ouf.....la réputation est sauvée !

En conclusion, La position de Samuel était très délicate car David n'était pas né, il a accepté la demande de Saül et **son règne s'est prolongé d'environ 38 ans**, alors que l'onction le quittera (1 Sam 16/14, 2 Sam 7/15)....**Voilà qui fait réfléchir !** A partir de ce jour Samuel pleurait et n'a plus rencontré Saül...

1 Sam 15/35 : Samuel n'alla plus voir Saül jusqu'au jour de sa mort; car Samuel pleurait sur Saül, parce que l'Éternel se repentait d'avoir établi Saül roi d'Israël.

Les ministères abusifs qui durent

Un exemple vécu

Nous avons vécu une période de 9 ans comme membres d'une église adossée à une communauté de vie. Celle-ci fut véritablement fondée sur l'impulsion de l'Esprit Saint.

Après bien des années, nous avons appris que l'un des fondateurs avait un péché caché qui fut connu de certaines autorités spirituelles dès la première année.

A l'époque, ces autorités spirituelles averties n'ont pas pu, pas su, ou pas voulu arrêter cet homme et le péché n'a pas été mis à la lumière.

Il a fallu attendre 19 ans de plus pour qu'un jour le scandale éclate au grand jour et que tout s'effondre d'un coup.

Durant toutes ces années, le fondateur en question était devenu une sorte de tyran, obéi et craint par toute son équipe. Bien sûr, tout n'était pas négatif sinon ça n'aurait pas duré, mais il y eu durant ces 19 ans beaucoup de dégâts spirituels et humains, certains n'en sont toujours

pas remis, plusieurs ont tout abandonné, d'autres sont tombés bien bas.

On se pose alors cette question : qui est responsable de cette situation, avec les conséquences bien souvent dramatiques ?

Deux points importants à remarquer

En premier, ce qui frappe dans l'histoire de Saül, ainsi que dans notre exemple vécu, c'est **l'absence de repentance**. Il peut y avoir un simulacre de repentance, mais pas plus : « **pas vu, pas pris** ».

En second c'est **la notion de secret**. Avez-vous remarqué que la destitution de Saül a été faite en privé, entre Samuel et Saül. Le peuple n'a jamais su que Saül était destitué par l'Eternel et comme Samuel a accepté de l'honorer devant les anciens, personne ne pouvait soupçonner l'affaire.

D'ailleurs, plus tard, David va toujours considérer que Saül était « l'oint de l'Eternel » !

1 Sam 26/11 : **Loin de moi, par l'Eternel ! de porter la main sur l'oint de l'Eternel !** Prends seulement la lance qui est à son chevet, avec la cruche d'eau, et allons-nous-en.

Ainsi, nous constatons que l'Eternel n'intervient pas pour stopper physiquement la personne et le peuple considère toujours que son roi est oint.

On pourrait penser que cette patience est un effet de la grâce de Dieu, qui laisse du temps à son « serviteur » pour qu'il parvienne à la repentance.

Cependant nous savons que pour Saül au moins, la décision de Dieu était irrévocable. Mais alors : **Pourquoi Samuel ne l'a-t-il pas destitué en public ?** En maintenant l'honneur de Saül devant les anciens, il a permis au roi de continuer à régner sans onction, donc par la chair.

Les choses cachées doivent être révélées et jugées

La vérité est que le Seigneur a délégué à son église la capacité de juger et de discipliner les brebis galeuses. Si les autorités spirituelles ne font pas le ménage dans l'Eglise elles sont gravement fautives et seront elles-mêmes jugées.



Un exemple vécu

Un jour nous avons fait la connaissance d'un « pasteur » qui s'était auto-déclaré « pasteur

itinérant » parce qu'il n'avait plus de membre dans son église.

Ses prédications étaient assez légères avec des flatteries du genre « vous êtes beaux comme des tournesols » et parfois de graves erreurs dans l'enseignement. Mais ce qui était le plus frappant était que ses enfants étaient particulièrement désagréables et mal élevés, au point que l'un d'eux n'était plus admis dans aucune école. Quelque chose n'allait pas du tout...c'était clair !

Un jour que nous étions dans une autre petite église, le pasteur local envisageait de s'associer avec ce prédicateur itinérant, que nous avons rencontré plusieurs fois ailleurs et appris à connaître.

Après bien des hésitations, nous avons prévenu ce pasteur de faire très attention avant de s'associer avec lui. Sa réaction immédiate fut de nous mettre à la porte de son église, où nous allions de temps en temps, avec interdiction de parler aux membres de l'église, même à l'extérieur de celle-ci et nous avons été accusés de vouloir diviser l'église ! Et l'association entre les pasteurs s'est faite....

Quelques années plus tard, le « pasteur itinérant-associé » eut un très grave accident et fut un mois dans le coma. A son réveil, il se révéla agressif avec les infirmières, ce qui déclencha une enquête.

Le corps médical découvrit alors que cet homme buvait, trompait sa femme (en fait avec plusieurs femmes de sa première « église »). et la frappait.

Quand au pasteur de l'église, il ne s'est jamais excusé de nous avoir mis dehors...il était juste content que son associé soit vivant après les prières des membres de son église !

Ne croyez pas que je raconte cette histoire comme une sorte de vengeance, nous avons pardonné à cet homme. Nous illustrons juste, par notre vécu, certains graves dysfonctionnements des autorités spirituelles.

Mais comment se fait-il que ce soit le monde civil qui découvre et expose les travers de l'église ? Les pasteurs sont-ils aveugles à ce point ou se protègent-ils les uns les autres ?

La souffrance par manque de droiture

Un jour, le Pasteur Jean Marc Thobois a expliqué que **le temps de grâce est un temps de souffrance pour les justes**. En effet, Dieu patiente pour que chacun parvienne à la repentance.

Mais avant que cela se termine, ces « chacun » sont parfois bien destructeurs...

La question est totalement différente quand il s'agit de l'Eglise. Bien que chaque membre ait un caractère propre qui irrite parfois, **l'Eglise ne devrait pas être un lieu de souffrance**, bien au contraire.

A une époque de notre vie chrétienne, nous avons constaté que certains pasteurs ne savaient pas garder de secret et qu'en pastorale, les CV, rarement justes, des brebis gênantes étaient connus des uns et des autres.

Nous avons également observé que les pasteurs se protégeaient les uns les autres et que la parole d'un simple membre de l'église qui avait remarqué et souffert de choses anormales ne faisait pas le poids devant les autorités...

Beaucoup de chrétiens gênants, ce qui ne veut pas dire « fautifs », sont passés par des « tribunaux ecclésiastiques » et en sont sortis démolis, parfois obligés, à tort, de se repentir et tout « flagada », rarement en paix.

Je ne dis pas que certaines brebis ne sont pas fautives, mais j'ai très rarement vu un pasteur reconnaître ses torts et se repentir ! Le résultat de tout cela, c'est de la souffrance, beaucoup de souffrance....et de l'écœurement !

Attention, certains membres de l'église méritent d'être repris quand ils vivent clairement à l'encontre des Ecritures. C'est le rôle des autorités de rappeler les engagements pris au baptême.

La colère de l'Agneau arrive

Nous avons la conviction que quelque chose de grave est en préparation dans les cieux. Un jour nous avons entendu une sœur dans le ministère qui partageait une parole forte, venue du Seigneur qui lui disait : « **J'ai honte de mes ministres** ». Elle se sentait aussi triste et touchée personnellement...

Le ministère est une fonction difficile

Quelque soit le ministère, remplir sa fonction au sein de l'Eglise est difficile, c'est pour cela qu'il faut un véritable appel de Dieu, une préparation sérieuse et une onction particulière.

Le peuple de Dieu est aux prises avec la chair, l'âme et l'esprit, les brebis sont quelquefois exigeantes, dures, capricieuses, ambitieuses,

trompeuses, disputeuses, bavardes, endormies etc...

En plus, de nombreuses épreuves affligent le peuple du Seigneur et il faut pouvoir le soutenir, l'aimer, le soigner, le restaurer, l'enseigner, expliquer une fois, deux fois, trois fois...

Les ministères sont parfois confrontés à de véritables révoltes au sein des églises locales, des « coups d'état » en vue de prendre le contrôle. Des divisions et des haines tenaces, des ambitions cachées, des prophéties diaboliques qui font des ravages etc...

Bref, nous comprenons la souffrance des autorités de l'église, parfois leur découragement et leur épuisement. Il y a des pasteurs en burn out ! Ce n'est pas normal du tout.

Le but de cette étude n'est pas de les accabler, **il y a d'ailleurs de très bons serviteurs qui méritent d'être soutenus et honorés**. Chacun se retrouvera devant le Seigneur pour soi même. Ce n'est pas à nous de juger de cela !

C'est aux fruits que vous les reconnaitrez...

Mais je me permets de demander à toutes les autorités spirituelles de l'Eglise de s'examiner en profondeur.

Le temps a changé, le bilan approche. Considérez avec attention la manière avec laquelle vous avez conduit l'église.



Ne croyez pas que les choses reviendront comme avant, il reste un peu de temps pour réparer ce qui peut l'être, pour s'humilier et demander pardon à celles et ceux que vous avez blessés.

Croyez vous que le Seigneur n'a rien vu : Quand vous avez trahi des secrets, quand vous avez fait fuir des justes et que vous avez écrasé des petits qui vous gênaient ?

Croyez vous que le Seigneur n'a pas vu quand vous manipuliez le peuple ? Quand vous l'avez flatté pour renforcer votre pouvoir ? Quand vous avez fait des prédications « règlement de compte » ?

Croyez vous que le Seigneur a oublié vos prophéties manipulatrices ? Comment vous arriviez à influencer les votes au sein de l'église,

en utilisant la peur de ne pas faire « la volonté de Dieu », qui était en réalité la vôtre ?

Croyez vous que le Seigneur ne sait pas ce que vous preniez en cachette dans la collecte ? Quand vous vous faisiez inviter dans le but d'avoir une belle offrande ? N'a-t-il pas vu comment vous parliez pour « optimiser » la collecte ?

Croyez vous que le Seigneur n'a pas compris quand vous avez désigné des jeunes sans expérience pour être des anciens dociles ?

Pourquoi avez-vous empêché certains ministères de se développer ? Pourquoi avez-vous laissé des faux prophètes prendre le contrôle du peuple pour le troubler ?

Pourquoi vous êtes vous servi de trop longs moments de louanges pour éviter certaines discussions ou certains enseignements qui étaient prévus durant ce temps ?

Comment avez-vous pu vous laisser aller à l'adultère en voulant « consoler » une sœur ? Comment faites vous pour continuer à prêcher en étant adultères ? Le Seigneur ne voit-il pas que votre vie est double ?

Pourquoi choisissiez-vous des prédicateurs sans envergure pour vous remplacer en cas d'absence ? Etait-ce pour éviter que quelqu'un vous fasse de l'ombre ?

Pourquoi avez-vous attiré la gloire sur vous et non sur le Seigneur, en faisant du ministère un spectacle ? Pour qui travaillez-vous ?

Pourquoi avez-vous colporté des ragots dans les pastorales ? Vos paroles résonnent dans les cieux, elles tournent et vont redescendre sur vos têtes !

Avez-vous oublié que les brebis ne vous appartiennent pas, qu'elles sont libres de leurs choix, libres « d'entrer et de sortir » ? Qu'elles forment le peuple du Seigneur, dont vous aviez la charge ? Pourquoi avez-vous maudit des familles qui quittaient « votre » église ?

Ne croyez surtout pas que je règle mes comptes, nous avons pardonné à tous ces gens ! Mais le Seigneur a permis que nous soyons les témoins de beaucoup de dérèglements, d'abus de pouvoir et d'hypocrisie en nous faisant cheminer d'église en église, et **il à mis sur nos cœurs de sonner la cloche....avant qu'il ne soit trop tard !**



Serait-il juste de se taire dans cette ultime période avant le retour du Seigneur ? Pour simplement ne pas faire de vagues, ne pas être « négatifs » ? Les paroles de Vérité sont salutaires, si elles sont reçues...et produisent en nous une « tristesse à salut » !

Les choses seront bientôt terminées, même si vos ministères semblent continuer. Si vous avez pratiqué l'une de ces choses ou d'autres, en toute bonne conscience...alors c'est très grave, c'est de l'inconscience ! Où est votre crainte de l'Eternel ?

Le plus effarant dans ces comportements, c'est que la conscience de ces personnes n'est jamais troublée...au contraire bien souvent elles trouvent à se justifier !

Toutes les motivations seront mises à nues, toutes les choses cachées seront dévoilées, ne croyez pas qu'il y ait un pardon sans repentance, ça n'existe pas !

Non les autorités ne sont pas dispensées de repentance au nom de la grâce.....

2 Cor 4/2a : Nous rejetons les choses honteuses qui se font en secret, nous n'avons point une conduite astucieuse, et nous n'altérons point la parole de Dieu....

Je ne juge pas, ce n'est pas de ma compétence, mais nous crions la souffrance du Seigneur pour ses brebis et nous prévenons...Il est très tard !

N'est-il pas écrit : « ...Retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité... » (Matt 7/23).

Croyez vous que le Seigneur n'appliquera pas sa Parole ?

Que veut dire : « être scellé du Saint Esprit » ?

Pour terminer cette étude, un jour mon épouse Véronique a posé la question au Seigneur : « Que veut dire être scellé du Saint Esprit ? ». Alors elle a reçu du Seigneur une image que je vous explique ci-dessous :

Les personnes qui croient que l'on ne peut pas perdre son salut évoquent souvent les versets suivants :

Eph 1/13 : En lui vous aussi, après avoir entendu la parole de la vérité, l'Evangile de votre salut, en lui vous avez cru et vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis,

Eph 4/30 : N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel **vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.**

Scellé du Saint Esprit veut dire que nous avons « changé de Propriétaire (de Père) ». D'esclave que nous étions, le Seigneur est venu nous racheter sur le marché du monde et il a mis sa marque sur nous.



Voici l'image reçue :

Autrefois sur les marchés, quand une marchandise changeait de propriétaire, le nouveau propriétaire mettait son cachet (sceau) sur la marchandise.

Supposons que nous soyons des sacs de blé. Dieu le Père envoie Jésus nous « racheter ». Il met son Sceau sur notre sac, lorsque nous acceptons de lui appartenir.

Nous sommes alors « scellés du Saint Esprit », car notre esprit qui était mort, devient de ce fait vivant, instantanément connecté à celui du Père.

Il charge ses chariots avec les sacs marqués, pour les amener à la Maison du Père. Ensuite il choisit des serviteurs pour conduire les chariots à bon port.

Certains sacs se déchirent avec les secousses et...se vident petit à petit : Satan, tranquillement, de petites démissions en petites démissions, nous amène à ne plus nous nourrir régulièrement de la Parole de Dieu, à prier plus rarement, sans trop de conviction, à nous décoller du Cep...et...le Vide s'installe. On continue parfois à faire semblant, pour sauver les apparences...mais...

D'autres sacs, dans les cahots du voyage, tombent sur la route, et sont remis tant bien que mal, sur le chariot, mais, faute de vraie repentance restent tâchés, souillés, les grains deviennent impropres à la consommation.

Parfois, lors d'un soubresaut plus violent (déchirement de vie), certains sacs tombent le long de la route et...y restent. Personne pour les ramasser, les soigner et les consoler...Dans une église nous devrions tous être responsables les uns des autres.

La route est longue, chaotique, dangereuse parfois. Si les serviteurs ne sont pas attentifs au chargement, lorsqu'ils arrivent à la maison du propriétaire, le chargement n'est plus complet.

Pourtant, les sacs étaient scellés de la marque du Propriétaire. Mais celui-ci ne pourra pas mettre dans son grenier des sacs craqués vides, ni des grains souillés. Il les brûle...cependant, certains seront sauvés « comme à travers le feu »...

Jean 15/6 : Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche; puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent.

Cette histoire est là pour faire comprendre que scellé du Saint Esprit ne veut pas dire qu'il est impossible d'être perdu. L'essentiel est de rester collés au Cep, envers et contre tout !

Changer de propriétaire est gratuit, Yeshoua nous a acquis l'accès au Père, mais pour être certain d'entrer dans la maison du Père il faut travailler à notre salut avec « crainte et tremblement » ! (Phil 2/12)

Voici, je viens comme un voleur ! Béni soit celui qui veille et qui garde ses vêtements propres ; Ainsi il ne marchera pas nu et ne sera pas ridiculisé en public !

(Apoc 16/15, David Stern)

Je suis le bon berger. Le bon berger donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, qui n'est pas le berger, et à qui n'appartiennent pas les brebis, voit venir le loup, abandonne les brebis, et prend la fuite; et le loup les ravit et les disperse. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis. Je suis le bon berger. Je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. (Jean 10/11-15)

